

**Appui à la mise en œuvre du Plan Sous Régional d'Action pour la conservation et la gestion durable des Populations de Requins (PSRA-Requins): Plan de reconversion des acteurs de la filière requins et amélioration et mise en cohérence des réglementations nationales régissant l'exploitation des requins**

<i>Année :</i>	2012
<i>Lieu :</i>	Mauritanie, Sénégal, Cap-Vert, Gambie, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone
<i>Client :</i>	AGRER Ltd. / UE ACP Fish II
<i>Activités :</i>	<p>L'objectif particulier du contrat est d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action sous régional pour la conservation et la gestion durable des populations de Requins conduit par la CSRP. Les résultats attendus sont les suivants :</p> <p>a) un programme de reconversion des acteurs de la filière requins vers d'autres activités génératrices de revenus incluant une estimation des coûts de la reconversion est élaboré pour chaque pays concerné;</p> <p>b) des propositions d'amélioration et de mise en cohérence des réglementations nationales régissant l'exploitation des requins dans les pays de la CSRP sont élaborées et tiennent compte des objectifs et recommandations émis par le PAI-requins, l'ICCAT (Commission Internationale pour la Conservation des Thonidés de l'Atlantique), le PSRA-requins, les PAN requins. Les réglementations nationales devront aussi tenir compte des recommandations de l'ICCAT pour la conservation des requins pélagiques.</p> <p>c) des recommandations sont formulées pour aider les Etats de la CSRP à mettre en œuvre leurs programmes de reconversion et à opérer les changements requis dans réglementations nationales régissant l'exploitation des requins.</p>